

Protection sociale de la vie privée et intimité numérique

Antony Le Goïc-Auffret
aauffret@lespetitsdebrouillards.org
06 85 17 62 95

Sommaire

- Les données personnelles, qu'est que c'est ?
- Comment sont-elles collectées ?
- Par qui sont-elles collectées ?
- Pour quelles raisons sont-elles collectées ?
- Ces raisons sont-elles « bonnes » ?
- Cela pose-t-il des problèmes ?
- Que faire ?
- Le RGPD

Un petit cookie pour démarrer la journée ?

Ce site web utilise des cookies

Les cookies nous permettent de personnaliser le contenu et les annonces, d'offrir des fonctionnalités relatives aux médias sociaux et d'analyser notre trafic. Nous partageons également des informations sur l'utilisation de notre site avec nos partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse, qui peuvent combiner celles-ci avec d'autres informations que vous leur avez fournies ou qu'ils ont collectées lors de votre utilisation de leurs services

Autoriser tous les cookies

Autoriser la sélection

Utiliser uniquement les cookies nécessaires

Nécessaires Préférences Statistiques Marketing

Afficher les détails ▼

Les données personnelles,
qu'est que c'est ?

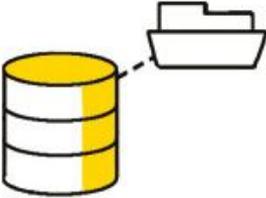
Les données personnelles, qu'est que c'est ?

Age, poids, religion, achats, lectures, pratiques culturelles, revenus, profession, liens d'amitié, couple pratiques sexuelles, activités de loisirs, activités professionnelles, déplacements, modes de déplacement, ordinateur, activités sur le web, recherches sur le web, maladie, humeur, sentiments,...

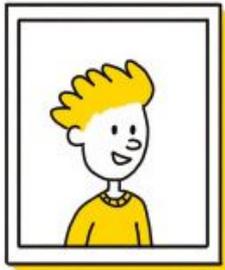
Les données personnelles, qu'est que c'est ?

« toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres »

Les données personnelles, qu'est que c'est ?

- 
- ❑ Nom : ?
 - ❑ Prénom : ?
 - ☑ Sexe : masculin
 - ☑ Âge : 19
 - ☑ Adresse : 5 rue de la gare
79000 NIORT
 - ☑ Lycée : Montaigne (Bordeaux)
 - ☑ Passion : Le jazz

=



Marc PELLETIER

Une personne peut être identifiée :

- **directement** (exemple : nom, prénom)
- **ou indirectement** (exemple : par un identifiant (n° client), un numéro (de téléphone), une donnée biométrique, plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale, mais aussi la voix ou l'image).

L'identification d'une personne physique peut être réalisée :

- **à partir d'une seule donnée** (exemple : numéro de sécurité sociale, ADN)
- **à partir du croisement d'un ensemble de données** (exemple : une femme vivant à telle adresse, née tel jour, abonnée à tel magazine et militant dans telle association)

Les données personnelles, qu'est que c'est ?

Les données sont protégées par la loi Informatique et libertés de 1978, le RGPD ainsi que la Convention n°108 pour la protection des données personnelles du Conseil de l'Europe.

Les données personnelles, qu'est que c'est ?

« toute personne dispose du droit de décider et de contrôler les usages qui sont faits des données à caractère personnel la concernant ».

Comment sont-elles collectées ?

Comment sont-elles collectées ?

- La plupart du temps, chacun les donne.
- On prétend que c'est parce que les gens le souhaitent. Mais est-ce vrai ? → psychologie sociale : soumission librement consentie, dark patern
- Formulaire diverses : association, services divers (hôpital, médecin, carte vitale, ...), écoles, banque, la poste et divers services de livraison, collecte automatisée, beacon,...).

Comment sont-elles collectées ?



Comment sont-elles collectées ?

The image shows a browser window displaying a news article on the website 20minutes.fr. The article is titled "Rennes: Les commerçants reportent la mise en service des capteurs wifi suivant les smartphones". The page layout includes a navigation bar with various categories like "Actualité", "Locales", "Sport", etc., and a search bar. The article content includes a sub-headline "COMMERCE Une demande complémentaire a été adressée à la CNIL...", a byline "C.A. | Publié le 09/03/17 à 12h57", and social media sharing icons. A "À LIRE AUSSI" section is visible on the right side of the article.

Rennes: Les commerçants reportent la mise en service des capteurs wifi suivant les smartphones

COMMERCE Une demande complémentaire a été adressée à la CNIL...

C.A. | Publié le 09/03/17 à 12h57 – Mis à jour le 09/03/17 à 14h26

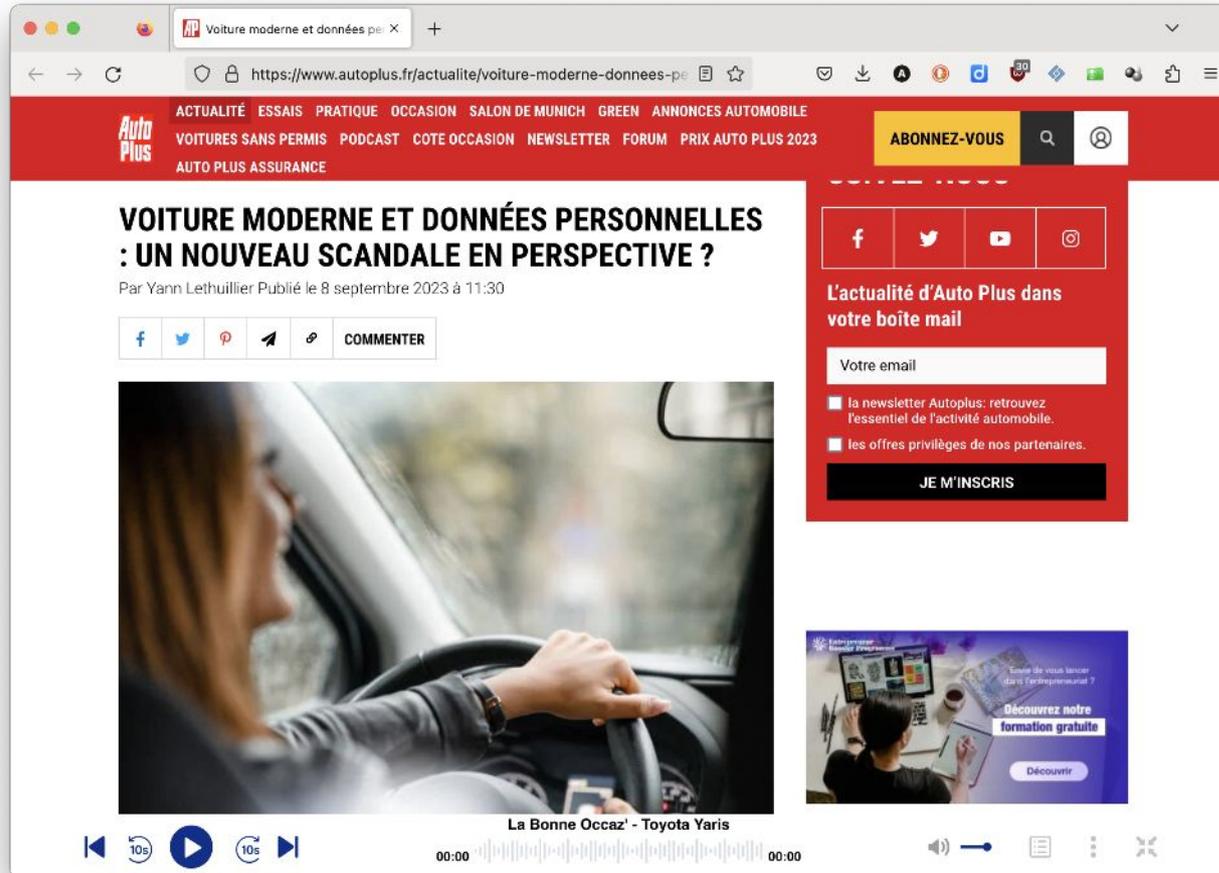
0 COMMENTAIRE 21 PARTAGES

À LIRE AUSSI

10/02/17 | COMMERCE
Des capteurs wifi pour suivre les clients du centre-ville de Rennes

02/06/16 | TELEPHONIE
Solarin, le smartphone ultra...

Comment sont-elles collectées ?



The screenshot shows a web browser displaying the Auto Plus website. The page features a red navigation bar with the following menu items: ACTUALITÉ, ESSAIS, PRATIQUE, OCCASION, SALON DE MUNICH, GREEN, ANNONCES AUTOMOBILE, VOITURES SANS PERMIS, PODCAST, COTE OCCASION, NEWSLETTER, FORUM, PRIX AUTO PLUS 2023, and AUTO PLUS ASSURANCE. A yellow 'ABONNEZ-VOUS' button is visible in the top right corner.

The main article is titled "VOITURE MODERNE ET DONNÉES PERSONNELLES : UN NOUVEAU SCANDALE EN PERSPECTIVE ?" by Yann Lethuillier, published on September 8, 2023, at 11:30. Below the title are social media sharing icons for Facebook, Twitter, Pinterest, and a 'COMMENTER' button.

The video player shows a woman driving a car. The video title is "La Bonne Occaz' - Toyota Yaris". The video player controls include a play button, a 10-second skip button, a progress bar, and a volume icon.

On the right side of the page, there is a newsletter sign-up form titled "L'actualité d'Auto Plus dans votre boîte mail". It includes a text input field for "Votre email", two checkboxes for "la newsletter Autoplus; retrouvez l'essentiel de l'activité automobile." and "les offres privilèges de nos partenaires.", and a "JE M'INSCRIS" button.

Below the newsletter form is a promotional banner for "Découvrez notre formation gratuite" with a "Découvrir" button.

Par qui sont-elles collectées ?

- Entreprises « Datavores » (GAFAM, etc...),
- état (services de renseignement mais d'abord par les services ordinaires : fisc, état civil, police, ...),
- service public (enseignement,...)
- villes (listes électorales),
- banques, entreprises commerciales, associations,...

Par qui sont-elles collectées ?

- Base élèves
- Fiches « S »
- FNAEG : fichier national des empreintes génétique – recueillies au cours d'enquêtes – 2,9 millions
- AGDREF : étrangers et titres de séjour
- FAED : fichier automatisé des empreintes digitales : recueillies au cours des enquêtes – 6,2 millions
- Dossier pharmaceutique : suivi des prescriptions et achats de médicaments 34 millions
- Répertoire national d'identification des personnes physiques : 97,1 millions (Num de ss).

Pour quelles raisons sont-elles
collectées ?

Pour quelles raisons sont-elles collectées ?

- Le commerce
- Le marketing commercial
- Le marketing politique
- La sécurité
- La santé
- La simplification administrative
- ...

Ces raisons sont-elles « bonnes » ?

Ces raisons sont-elles « bonnes » ?

- Oui et non !
- La simplification administrative pas opérante
- Les fichiers d'adhérents : infos non pertinente (sexe, age, CSP, etc.)
- Monitoring des données de santé (« quantified self ») : stress, erreurs.
- Assurance à tarif différenciés : le contraire de l'esprit.

Cela pose-t-il des problèmes ?

- Oui !
- Le parent qui vient indûment chercher l'adresse de son ex conjoint à l'école.
- Quand tu es sur la fin de ta batterie, le prix de ton Uber monte.
- Tu fiches les autres en postant des photos d'eux, en les identifiant

Cela pose-t-il des problèmes ?

Fichage des Gilets jaunes à l'hôpital : «On demande aux médecins de rompre le secret médical»

www.leparisien.fr/societe/fichage-des-gilets-jaunes

Le Parisien

POLITIQUE ÉCO SOCIÉTÉ FAITS DIVERS MA VILLE SPORTS LOISIRS VIDÉOS PODCASTS

M'ABONNER

Société | Caroline Piquet | 09 mai 2019, 15h53 | MAJ : 09 mai 2019, 17h17 | 7



Nous utilisons des cookies pour améliorer votre expérience, réaliser des statistiques d'audiences, vous proposer des services adaptés à vos centres d'intérêt et vous offrir des fonctionnalités relatives aux réseaux sociaux. Cliquez sur OK ou continuez votre navigation pour donner votre consentement et profiter d'une expérience personnalisée. Vous pouvez modifier vos préférences à tout moment sur notre site. Pour en savoir plus : [Charte Cookies](#)

OK

[Paramétrer les cookies](#)

Cela pose-t-il des problèmes ?



The image shows a screenshot of a web browser displaying a news article. The browser's address bar shows the URL <https://www.libération.fr/societe/2>. The page title is "(1) Fichage des employés, Ikea pris la main dans le Stic". The article's main heading is "Fichage des employés, Ikea pris la main dans le Stic". The author is identified as "Par Nicolas Cori" and the date is "2 mars 2012 à 00:00". The article text begins with "Bricolage . L'entreprise suédoise aurait utilisé des données de la police. Une enquête préliminaire a été ouverte à la suite d'une plainte de FO." To the right of the text are social media sharing buttons for Facebook (PARTAGER) and Twitter (TWEETER), along with icons for printing and email. Below the main text, there is a sub-heading "Fichage des employés, Ikea pris la main dans le Stic" with a right-pointing arrow icon. The article text continues with "On connaît Ikea pour ses meubles en kit et ses sacs bleus recyclables. Le géant suédois du mobilier et de la décoration va-t-il devenir célèbre pour le fichage généralisé de ses salariés ? Après les révélations mercredi du *Canard enchaîné*, faisant état d'un système de surveillance illégal de ses employés, une enquête préliminaire a été ouverte hier par le parquet de Versailles (Yvelines). Elle faisait suite à la plainte déposée la veille par le syndicat FO pour « utilisation frauduleuse de données personnelles »".

Cela pose-t-il des problèmes ?



The image shows a screenshot of the L'Humanité website. The browser address bar shows the URL <https://www.humanite.fr/syndicat-des-adherents>. The page header features the L'Humanité logo, navigation menus for 'POLITIQUE', 'SOCIÉTÉ', 'SOCIAL-ECO', 'CULTURE ET SAVOIR', 'SPORTS', 'MONDE', 'PLANÈTE', 'EN DÉBAT', and 'VOS DROITS'. A prominent red banner reads 'MOBILISATION GÉNÉRALE POUR L'HUMANITÉ' with 'ABONNEZ-VOUS À PARTIR DE 1€' below it. The main article is titled 'SYNDICAT DES ADHÉRENTS FICHÉS ILLÉGALEMENT CHEZ FO' and is dated 'Jeudi, 11 Octobre, 2018' by 'Sébastien Crépel'. The article text discusses a union member list and mentions 'le Canard enchaîné'. A sidebar on the right titled 'À LA UNE' contains several article teasers. The footer includes social media links for Facebook, Twitter, and YouTube, along with a newsletter sign-up and search bar.

Syndicat Des adhérents fichés

https://www.humanite.fr/syndicat-des-adherents

Rechercher

Se connecter La boutique

MESSAGES de soutien

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR L'HUMANITÉ

ABONNEZ-VOUS À PARTIR DE 1€

POLITIQUE SOCIÉTÉ **SOCIAL-ECO** CULTURE ET SAVOIR SPORTS MONDE PLANÈTE EN DÉBAT VOS DROITS

SOCIAL-ECO

SYNDICAT DES ADHÉRENTS FICHÉS ILLÉGALEMENT CHEZ FO

Jeudi, 11 Octobre, 2018 | Sébastien Crépel

C'est un fichier qui la fiche mal, dont le Canard enchaîné a révélé l'existence dans son édition d'hier. Surtout de la part d'un syndicat comme Force ouvrière, qui se fait fort de dénoncer tout fichage illégal de salariés dans les entreprises. En tout, 126 noms de « camarades » sont affublés de commentaires peu amènes (« niais », « bête », « ordure », « dingue »), parfois accompagnés de l'indication des orientations philosophique, sexuelle ou politique des personnes concernées. Un fichier totalement illégal, donc, et rédigé par des proches de Pascal Pavageau avant son élection en avril comme secrétaire général de FO. Tout en minimisant le fichier, qu'il qualifie de simple « mémo » (sic), le leader du syndicat reconnaît une « grave erreur », en précisant qu'il « n'avait jamais vu ni avalisé » cette « prise

À LA UNE

Union européenne. Le salaire minimum décent, un combat d'avenir en Europe

Élections européennes. À quoi joue notre service public de la télévision ?

Économie sociale et solidaire. Les associations sur la ligne de crête des traités européens

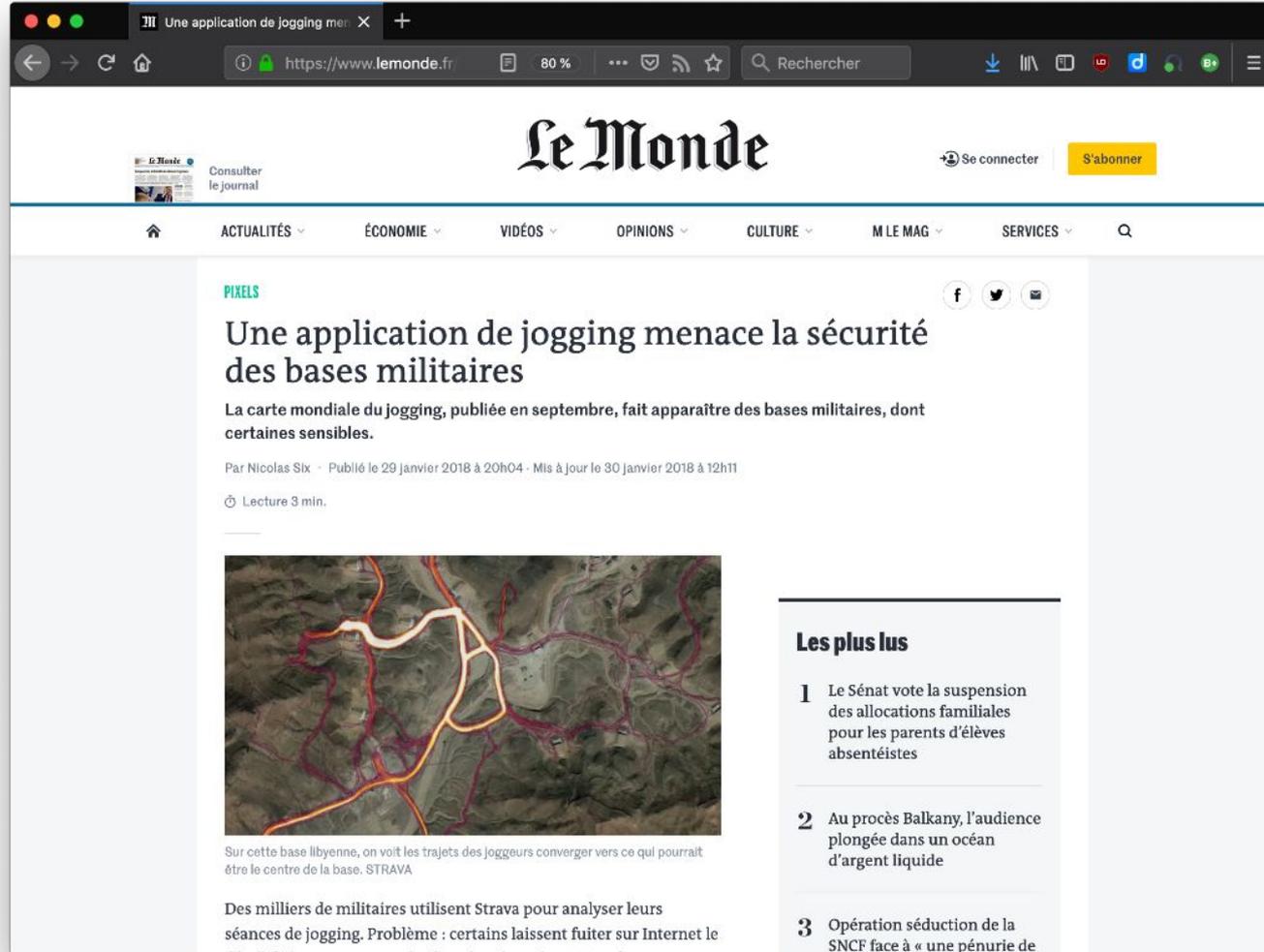
Syndicat. Regard lucide sur les trois années écoulées

Adeline Toullier « La France doit reconstruire »

#Souscription pour L'Humanité #attentat #gilets jaunes

Newsletter Recherche

Cela pose-t-il des problèmes ?



The image shows a browser window displaying the Le Monde website. The browser's address bar shows the URL <https://www.lemonde.fr>. The page features the Le Monde logo at the top center, with navigation links for 'Se connecter' and 'S'abonner' to the right. Below the logo is a horizontal menu with categories: ACTUALITÉS, ÉCONOMIE, VIDÉOS, OPINIONS, CULTURE, M LE MAG, and SERVICES. The main article is titled 'Une application de jogging menace la sécurité des bases militaires' and is categorized under 'PIXELS'. The article text states: 'La carte mondiale du jogging, publiée en septembre, fait apparaître des bases militaires, dont certaines sensibles.' It is attributed to Nicolas Six and dated January 29, 2018. A social media sharing bar is visible above the article title. Below the text is a satellite-style map showing a network of red and orange lines representing jogging routes. To the right of the main article is a 'Les plus lus' section with three items: 1. 'Le Sénat vote la suspension des allocations familiales pour les parents d'élèves absents', 2. 'Au procès Balkany, l'audience plongée dans un océan d'argent liquide', and 3. 'Opération séduction de la SNCF face à « une pénurie de...'

Une application de jogging menace la sécurité des bases militaires

La carte mondiale du jogging, publiée en septembre, fait apparaître des bases militaires, dont certaines sensibles.

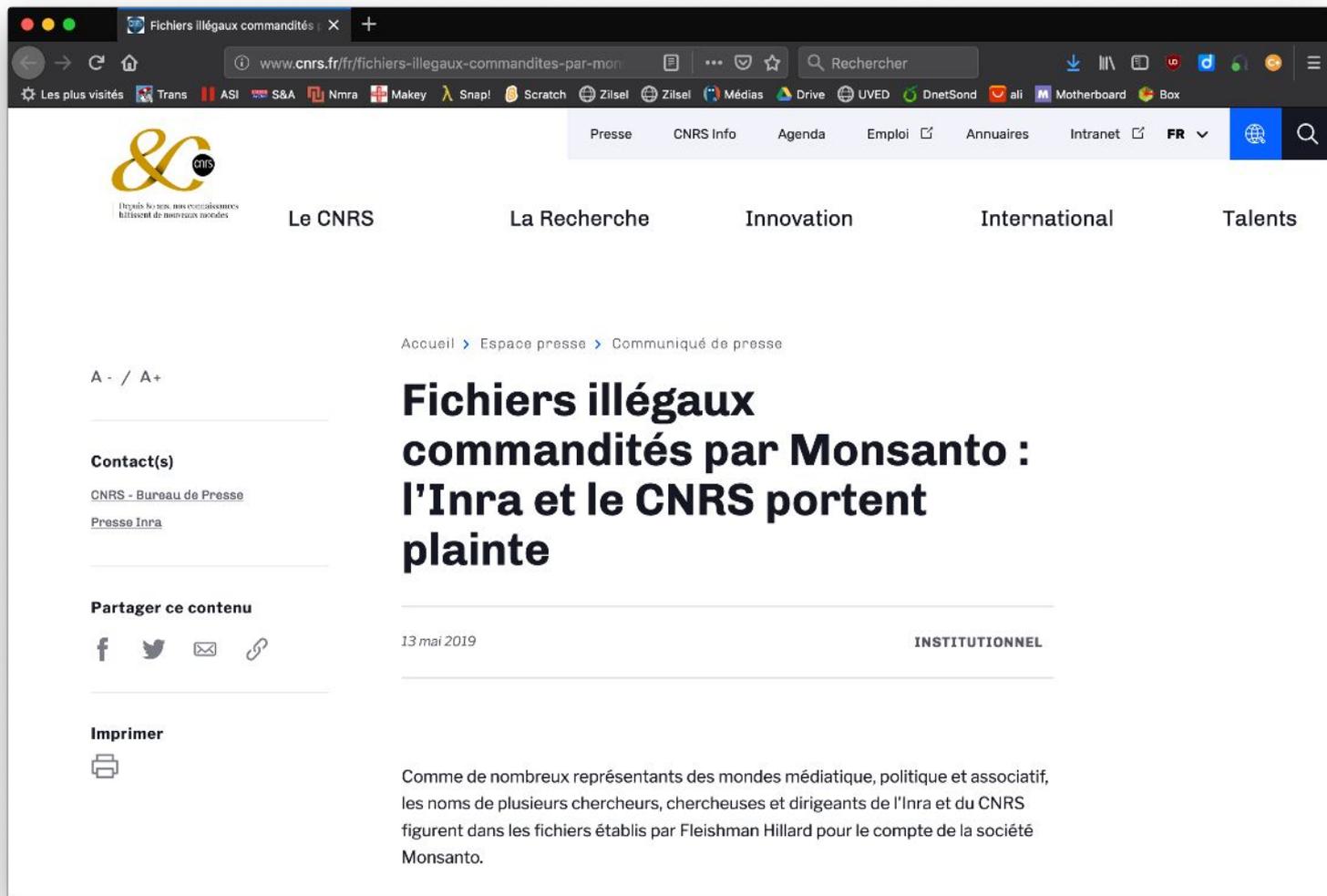
Par Nicolas Six · Publié le 29 janvier 2018 à 20h04 · Mis à jour le 30 janvier 2018 à 12h11

Lecture 3 min.

Les plus lus

- 1 Le Sénat vote la suspension des allocations familiales pour les parents d'élèves absents
- 2 Au procès Balkany, l'audience plongée dans un océan d'argent liquide
- 3 Opération séduction de la SNCF face à « une pénurie de...

Cela pose-t-il des problèmes ?



Fichiers illégaux commandités

www.cnrs.fr/fichiers-illegaux-commandites-par-mon

Rechercher

Les plus visités Trans ASI S&A Nmra Makey Snap! Scratch Zisel Zisel Médias Drive UVED DnetSond ali Motherboard Box

Presse CNRS Info Agenda Emploi Annuaire Intranet FR

 Depuis la nuit, nos connaissances
bâtissent de nouveaux mondes

Le CNRS La Recherche Innovation International Talents

Accueil > Espace presse > Communiqué de presse

A - / A+

Contact(s)

[CNRS - Bureau de Presse](#)

[Presse Inra](#)

Partager ce contenu

[f](#) [t](#) [e](#) [l](#)

Imprimer



Fichiers illégaux commandités par Monsanto : l'Inra et le CNRS portent plainte

13 mai 2019 INSTITUTIONNEL

Comme de nombreux représentants des mondes médiatique, politique et associatif, les noms de plusieurs chercheurs, chercheuses et dirigeants de l'Inra et du CNRS figurent dans les fichiers établis par Fleishman Hillard pour le compte de la société Monsanto.

Cela pose-t-il des problèmes ?



La banque ING prête à tout dévoiler de ses clients

ÉCONOMIE

Consultez le journal

Se connecter | S'abonner

ACTUALITÉS ÉCONOMIE VIDÉOS OPINIONS CULTURE M LE MAG SERVICES

Par Jean-Pierre Stroobants · Publié le 11 mars 2014 à 15h38 - Mis à jour le 12 mars 2014 à 08h35

Lecture 3 min.

L'établissement néerlandais envisage de céder les données de ses clients à d'autres entreprises, afin de leur permettre de mieux cibler les consommateurs. Le projet suscite une vive polémique aux Pays-Bas.

Aux Pays-Bas, on ne plaisante pas avec les atteintes à la vie privée. La banque ING l'apprend à ses dépens. En annonçant qu'il est prêt à partager les données de ses clients avec des entreprises extérieures -

Les plus lus

- 1 Le Sénat vote la suspension des allocations familiales pour les parents d'élèves absents
- 2 Au procès Balkany, l'audience plongée dans un océan d'argent liquide
- 3 La garde à vue « irrégulière »

Cela pose-t-il des problèmes ?

Surveillance : la Cour Européenne des Droits de l'Homme épingle la Grande-Bretagne

Clubic / Maison connectée / Caméra de surveillance

Par Louise Millon
le 14 septembre 2018 à 19h02



LA SÉLECTION CLUBIC DES MEILLEURS FORFAITS MOBILES

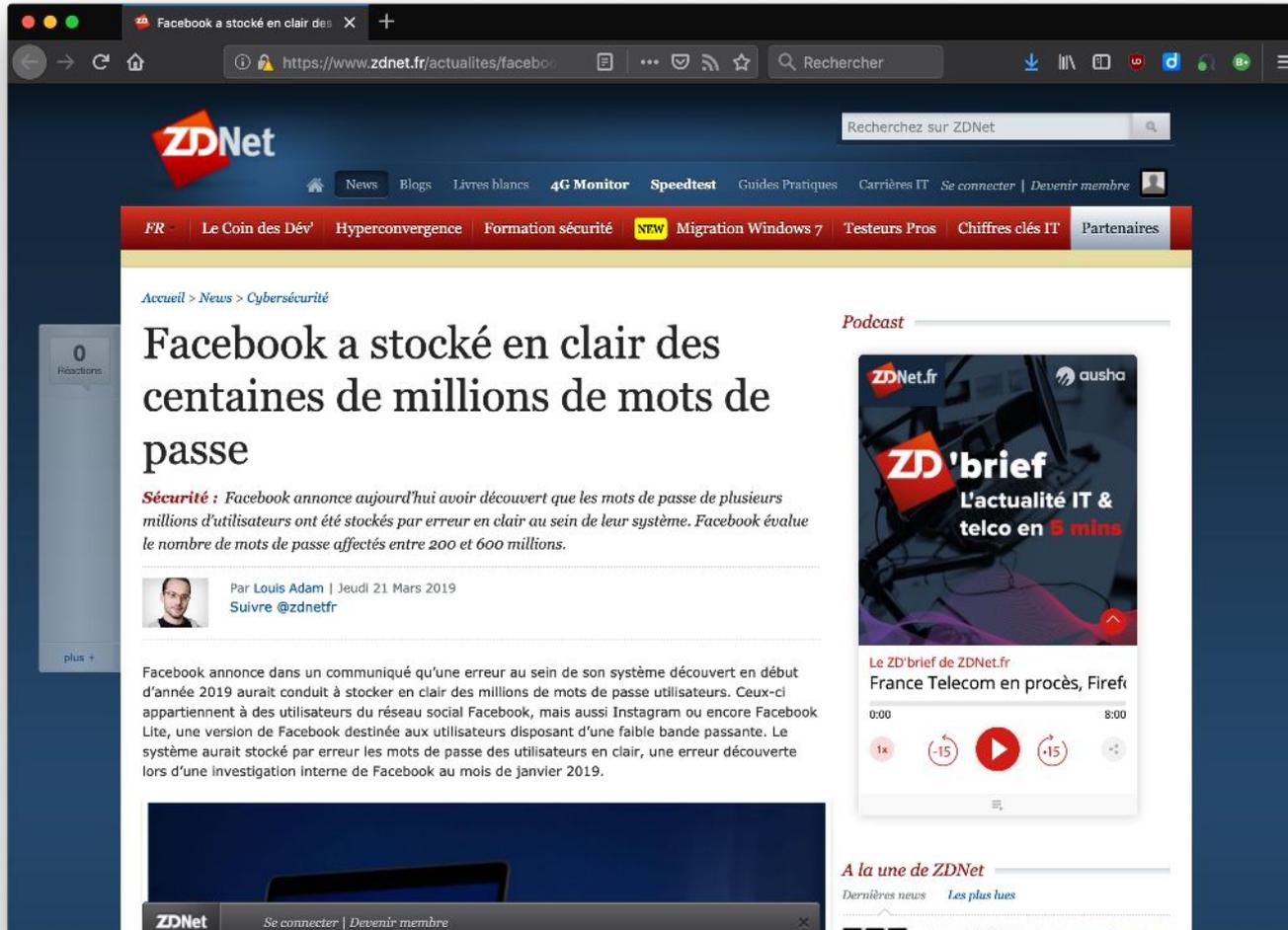
R= free
B&YOU Sosh

VOIR NOTRE SÉLECTION FORFAIT MOBILE

Les derniers articles

- OnePlus 7 Pro vs Huawei P30 : quel est le meilleur smartphone autour de 700€ ?
- Test du OnePlus 7 Pro : une entrée fracassante pour le flagship de OnePlus
- Télescope : ce qu'il faut savoir pour débiter et choisir un modèle
- Rétro-gaming : Interview avec Fabrice, community manager chez Recalbox

Cela pose-t-il des problèmes ?



The image shows a screenshot of a web browser displaying a ZDNet article. The browser's address bar shows the URL <https://www.zdnet.fr/actualites/facebook>. The ZDNet logo is visible in the top left corner of the page. A navigation menu includes links for News, Blogs, Livres blancs, 4G Monitor, Speedtest, Guides Pratiques, Carrières IT, Se connecter, and Devenir membre. A secondary menu features categories like FR, Le Coin des Dév', Hyperconvergence, Formation sécurité, Migration Windows 7, Testeurs Pros, Chiffres clés IT, and Partenaires. The article's breadcrumb trail is 'Accueil > News > Cybersécurité'. The main headline reads 'Facebook a stocké en clair des centaines de millions de mots de passe'. A sub-headline in red states: 'Sécurité : Facebook annonce aujourd'hui avoir découvert que les mots de passe de plusieurs millions d'utilisateurs ont été stockés par erreur en clair au sein de leur système. Facebook évalue le nombre de mots de passe affectés entre 200 et 600 millions.' The author is identified as Louis Adam, dated Jeudi 21 Mars 2019. A sidebar on the left shows '0 Réactions'. On the right, there is a 'Podcast' section for 'ZD'brief' with a play button and a duration of 8:00. At the bottom, there are links for 'A la une de ZDNet', 'Dernières news', and 'Les plus lues'.

Facebook a stocké en clair des centaines de millions de mots de passe

Sécurité : Facebook annonce aujourd'hui avoir découvert que les mots de passe de plusieurs millions d'utilisateurs ont été stockés par erreur en clair au sein de leur système. Facebook évalue le nombre de mots de passe affectés entre 200 et 600 millions.

Par Louis Adam | Jeudi 21 Mars 2019
Suivre @zdnnetfr

Facebook annonce dans un communiqué qu'une erreur au sein de son système découvert en début d'année 2019 aurait conduit à stocker en clair des millions de mots de passe utilisateurs. Ceux-ci appartiennent à des utilisateurs du réseau social Facebook, mais aussi Instagram ou encore Facebook Lite, une version de Facebook destinée aux utilisateurs disposant d'une faible bande passante. Le système aurait stocké par erreur les mots de passe des utilisateurs en clair, une erreur découverte lors d'une investigation interne de Facebook au mois de janvier 2019.

Podcast

ZD'brief
L'actualité IT & telco en 8 mins

Le ZD'brief de ZDNet.fr
France Telecom en procès, Firefi

0:00 8:00

1x -15 -15

A la une de ZDNet
Dernières news Les plus lues

Cela pose-t-il des problèmes ?



The image shows a screenshot of a web browser displaying a news article on the Le Monde website. The browser's address bar shows the URL <https://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/09/23/piratage-de-yahoo-les-reponses-a-vos-questions>. The Le Monde logo is prominently displayed at the top center. Navigation links include 'Se connecter' and 'S'abonner'. The article title is 'Piratage de Yahoo! : les réponses à vos questions', with a sub-headline stating that 500 million accounts were hacked. The article is dated September 23, 2016, and is estimated to be a 5-minute read. A large blue graphic with the word 'YAHOO!' is visible at the bottom of the article content area. A sidebar on the right titled 'Les plus lus' features a link to a story about the French Senate's decision on family allowances.

Piratage de Yahoo! : les réponses à vos questions

L'entreprise a annoncé jeudi que 500 millions de comptes de ses utilisateurs avaient été piratés. De nombreuses données personnelles ont ainsi été dérobées.

Publié le 23 septembre 2016 à 10h14 - Mis à jour le 23 septembre 2016 à 16h24

🕒 Lecture 5 min.

YAHOO!

Les plus lus

- 1 Le Sénat vote la suspension des allocations familiales pour les parents d'élèves absents

Cela pose-t-il des problèmes ?

Yahoo! avoue un troisième piratage massif

www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2017/03/02/

LE FIGARO · fr | Actu | Le Scan Politique | International | Economie | Bourse | Décideurs | Le Scan Eco | Sport24 | Le Scan Sport | Culture | LE FIGARO PREMIUM | Abonnez-vous

LE FIGARO · fr
tech & web

Menu | Journal

Actualités | Start-up | Tests | Les meilleurs smartphones

Suivre | Recherche | Connexion

Tech & Web

Yahoo! avoue un troisième piratage massif

Par Elsa Trujillo | Publié le 02/03/2017 à 15:46



Cela pose-t-il des problèmes ?

La CNIL découvre 4 fichiers illégaux à la gendarmerie

14 octobre 2010

La CNIL découvre 4 fichiers illégaux à la gendarmerie

Le [fichier des Roms](#) de la gendarmerie n'existe plus. Il était illégal, faute d'avoir été déclaré à la CNIL, mais il a été détruit, en 2007.

Lors des contrôles qu'elle a effectués, la semaine passée, dans les deux services impliqués dans ce fichier, la CNIL a cela dit découvert l'existence de quatre autres fichiers, eux aussi « *illégaux* ».

Elle a aussi constaté que la gendarmerie abusait de la qualification de « *Roms* », entre autres « *origines ethniques* », ce qui, là aussi, constitue une violation de la loi informatique et libertés.

La gendarmerie, de son côté, a annoncé sa volonté de disposer d'un fichier type « *Edvige* », afin de pouvoir remplir les missions de renseignement qui lui sont imputées.

Le blog de Jean-Marc Manach, journaliste

Interviews & docs TV, en #replay
De la surveillance de masse à la paranoïa généralisée
Pourquoi (et comment) ce blog vous « surveille »
Comment protéger ses sources ?
A propos / Contact / In English + Mes livres :

Jean-Marc Manach
La vie privée, un problème de vieux cons ?
AU PAYS DE CANDY

Cela pose-t-il des problèmes ?

IMPRIMER

ACCUEIL > LIBERTÉS/DÉMOCRATIE > VIDÉOSURVEILLANCE > Souriez, vous êtes « vidéoprotégés » !

23.03.2010

SOURIEZ, VOUS ÊTES « VIDÉOPROTÉGÉS » !

Communiqué LDH

La semaine dernière, cinq pompiers catalans ont été présentés à des millions de téléspectateurs comme des assassins de policiers : ils avaient été filmés à leur insu, à Dammarie-les-Lys, dans un supermarché où ils faisaient leurs courses en parlant entre eux... le catalan. Les fins limiers qui avaient récupéré la bande de vidéosurveillance de cette entreprise privée (destinée à « protéger » le commerçant contre les chapardages, chacun l'avait compris) n'ont pas hésité à prendre le catalan pour du basque, ni à considérer que parler basque en public signait une appartenance à ETA (les terroristes étant bien sûr si stupides qu'ils parlent toujours des langues étrangères en public...).

Ces cinq pompiers ont eu plus de chances de survie que le touriste brésilien tué « par erreur » par la police dans le métro de Londres en 2005 parce que la caméra de vidéosurveillance l'avait montré avec... un sac à dos « suspect ». Mais il est peu probable qu'ils reviennent de sitôt en France pour une autre formation de lutte contre le feu. Il est même

RECHERCHER

Ligue des droits de l'Homme
120 ANS
1898-2018

DE 1898 À NOS JOURS...
MISSIONS DE LA LDH
TEXTES FONDATEURS
ORGANISATION ET STATUTS
TEXTES DE LA LDH
DÉFENDRE VOS DROITS
CONCOURS "ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ"
CINÉ, THÉÂTRE : À VOIR !
OFFRES DE STAGES / EMPLOIS

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

Cela pose-t-il des problèmes ?

Affaire Benalla : la Cnil se penche sur la durée

https://www.europe1.fr/politique/affaire-benalla-la-cnil-se-penche-sur-la-duree-de-conservation-des-vidéos

Le Club Europe 1 Europe 1 vous écoute Le JDD Newsletter Fréquences

Europe 1 Programmes et podcasts Replay Actu En direct Menu

Politique International Sport Médias Culture Économie Société Faits divers Santé

ACCUEIL / POLITIQUE

Affaire Benalla : la Cnil se penche sur la durée de conservation des vidéos

18h33, le 31 juillet 2018 AA



Cette enquête prend sa source dans la transmission d'images des manifestations du 1er-Mai par des policiers à Alexandre Benalla. © Capture d'écran YouTube

Cela pose-t-il des problèmes ?

BLACK MIRROR

Season 3, Episode 1 "Nosedive"



Now A Reality In China

People with a low "social status" rating are banned from using transportation

Social Status Scores Include:

- Tax Payments
- Credit Card Bills
- Loan Payments
- Utility Payments
- Traffic Violations
- Family Planning Violations
- Criminal Records
- Internet Interactions
- Not Spreading "Fake News"

Cela pose-t-il des problèmes ?

En Chine, le fichage high-tech

https://www.lemonde.fr/asi... 80% Rechercher

Le Monde Se connecter S'abonner

Consulter le journal

ACTUALITÉS ÉCONOMIE VIDÉOS OPINIONS CULTURE M LE MAG SERVICES

ASIE-PACIFIQUE

En Chine, le fichage high-tech des citoyens

Pékin fait appel aux nouvelles technologies pour établir des listes noires, du dissident au mauvais payeur.

Par Brice Pedroletti · Publié le 11 avril 2018 à 11h20 · Mis à jour le 11 avril 2018 à 11h20

Lecture 6 min.

Article réservé aux abonnés



Capture d'écran d'une caméra de surveillance qui fournit des détails sur les personnes filmées. A Pékin, en octobre 2017. THOMAS PETER/REUTERS

L'avocat chinois Liang Xiaojun a pris l'habitude d'être retenu avant

Cela pose-t-il des problèmes ?

The image shows a screenshot of a web browser displaying the website "sciencesetavenir.fr". The browser's address bar shows the URL "https://www.sciencesetavenir.fr/sante/les-". The website's header includes the "SCIENCES ET AVENIR" logo and a navigation menu with categories like "Espace", "Santé", "Nutrition", "Nature", "Animaux", "High-Tech", "Archéo", and "Fondamental". A secondary menu lists medical topics such as "Allergies", "Cancer", "Cerveau & psy", "Coeur & cardio", "Dermato", "Diabète", "E-santé", "Grossesse", and "Gynéco".

The main content area features a sub-header with links for "Incendie de Notre-Dame de Paris", "Jumeaux de l'espace", "Mémoire", and "Podcasts". Below this, the article title "Chine : vers un profilage génétique 'orwellien'?" is displayed, along with the author "Astrid Saint Auguste" and the date "le 09.06.2017 à 20h00". The article text begins with "REVUE DE PRESSE ASIE. Le gouvernement chinois prélève systématiquement des échantillons de sang des Ouighours ; des rats affamés ont envahi des villages birmanes ; des conseils pour profiter au mieux d'Angkor, chasser l'anxiété des enfants de Fukushima avec le rire...".

On the right side, there is a sidebar with social media sharing options (+ LUS, + COMMENTÉS, + PARTAGÉS) and a list of related articles, including "Agriculture bio : le casse-tête de la bouillie bordelaise", "Les mystères des galaxies cachées", "Facebook durcit les règles des vidéos en direct après Christchurch", and "Chef Raoni, écrans solaires et vision en couleurs : l'actu des sciences en ultrabrèves".

On the left side, there is a vertical sidebar with social media icons for Facebook, Twitter, and LinkedIn, along with a "SHARES" button and a comment icon.

Cela pose-t-il des problèmes ?



The image is a screenshot of a web browser displaying the L'Express website. The browser's address bar shows the URL <https://www.lexpress.fr/actualite/societe/po>. The page features the L'Express logo at the top center, with navigation menus for various categories like ACTUALITÉ, ÉCONOMIE, FINANCES PERSO, etc. The main article is titled "Police: le logiciel d'anticipation des crimes face à ses détracteurs" and is attributed to Emmanuel Paquette, published on 08/02/2018 at 13:00. A cookie consent banner is visible at the bottom of the page.

Police: le logiciel d'anticipation

https://www.lexpress.fr/actualite/societe/po

Rechercher

Rechercher

Se connecter

l'express

ACTUALITÉ ÉCONOMIE FINANCES PERSO ENTREPRISE EMPLOI STYLES TENDANCES VIDÉOS

A LA UNE POLITIQUE MONDE **SOCIÉTÉ** SPORT CULTURE SCIENCES MEDIAS EDUCATION HIGH-TECH REGIONS L'EXPRESS CANADA IMMOBILIER

A VOIR • Fait divers Justice Religion Santé Famille Enquête Environnement Météo Trafic Sexualité Libération de deux otages

Actualité | Société

ENQUÊTE

Police: le logiciel d'anticipation des crimes face à ses détracteurs

Par Emmanuel Paquette,
publié le 08/02/2018 à 13:00

batn Dunkerque Gent Dusseldorf Siegen

En poursuivant votre navigation sur le site, vous acceptez l'utilisation des cookies pour vous proposer notamment des publicités ciblées en fonction de vos centres d'intérêt, de réaliser des statistiques de visites et de vous permettre de partager des informations sur les réseaux sociaux. [Gérer les cookies sur ce site](#)

OK

Cela pose-t-il des problèmes ?



The image is a screenshot of a web browser displaying a news article. The browser's address bar shows the URL <https://siecledigital.fr/2019/11/13/facebook>. The page header features the 'SiècleDigital' logo and a navigation menu with categories: PODCASTS, RÉSEAUX SOCIAUX, TECH, IA, SCIENCE, RETAIL, OUTILS, and MARKETING. A red-bordered tag labeled 'CYBERSÉCURITÉ' is positioned above the article title. The title itself is 'Facebook : un "bug" activait la caméra de votre iPhone lorsque vous utilisez l'application'. Below the title, a sub-headline reads 'Ce souci devrait être réparé aujourd'hui et ne touche que les iPhone tournant sous iOS 13.2.2'. The author is identified as 'Par Mathilde Rochefort', with a publication date of 'Publié le 13 novembre 2019 à 11h36 - Mis à jour le 13 novembre 2019 à 12h03'. The main content area contains two images: on the left, a smartphone displaying the Facebook app interface next to a laptop keyboard; on the right, a man with glasses speaking at a conference with a microphone.

Facebook : un "bug" activait la caméra de votre iPhone lorsque vous utilisez l'application

Ce souci devrait être réparé aujourd'hui et ne touche que les iPhone tournant sous iOS 13.2.2

Par **Mathilde Rochefort**
Publié le 13 novembre 2019 à 11h36 - Mis à jour le 13 novembre 2019 à 12h03



WT-Social compte

Cela pose-t-il des problèmes ?

The image shows a screenshot of a web browser displaying a news article on the 20 Minutes website. The browser's address bar shows the URL <https://www.20minute>. The page header includes the 20 Minutes logo, a 'Une du jour' section for Thursday, November 21, and navigation links for Newsletter, Info Alerts, and Connection. A search bar is also present. Below the header, there are category tabs like 'Actualité', 'Locales', 'Sport', etc., and a row of featured topics including 'Amazon', 'Android', 'Apple', 'Facebook', 'Jeux vidéo', and 'VISIONS'. The main article is titled 'Reconnaissance faciale : « C'est un outil de surveillance de masse qui va déshumaniser les rapports sociaux », estime la Quadrature du Net'. It is an interview with Benjamin Sonntag, co-founder of Quadrature du Net, discussing the dangers of facial recognition in France. The article has 160 comments and 488 shares. At the bottom, there is a 'À LIRE AUSSI' section with a related article about security in the PACA region.

Reconnaissance faciale : « C'est un outil de surveillance de masse qui va déshumaniser les rapports sociaux », estime la Quadrature du Net

ACCUEIL > HIGH-TECH

INTERVIEW Benjamin Sonntag, co-fondateur de la Quadrature du Net, explique à « 20 Minutes » pourquoi la mise en place de dispositifs de reconnaissance faciale un peu partout en France peut s'avérer très dangereuse pour les citoyens

Propos recueillis par Hakima Bounemoura | Publié le 04/11/19 à 10h05 — Mis à jour le 05/11/19 à 10h20

160 COMMENTAIRES 488 PARTAGES

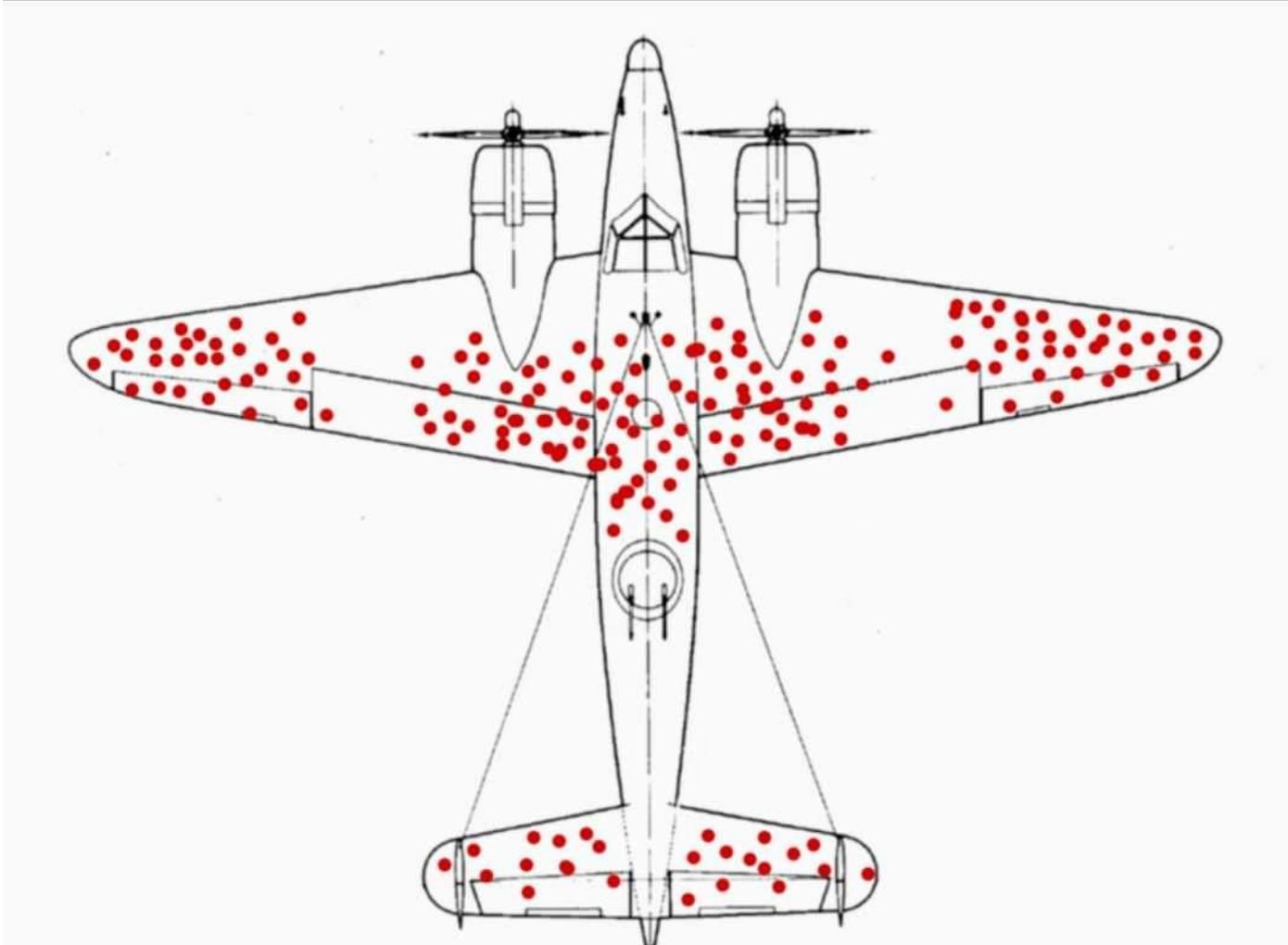
À LIRE AUSSI

29/10/19 | SECURITE
La région Paca contrainte de revoir son projet de

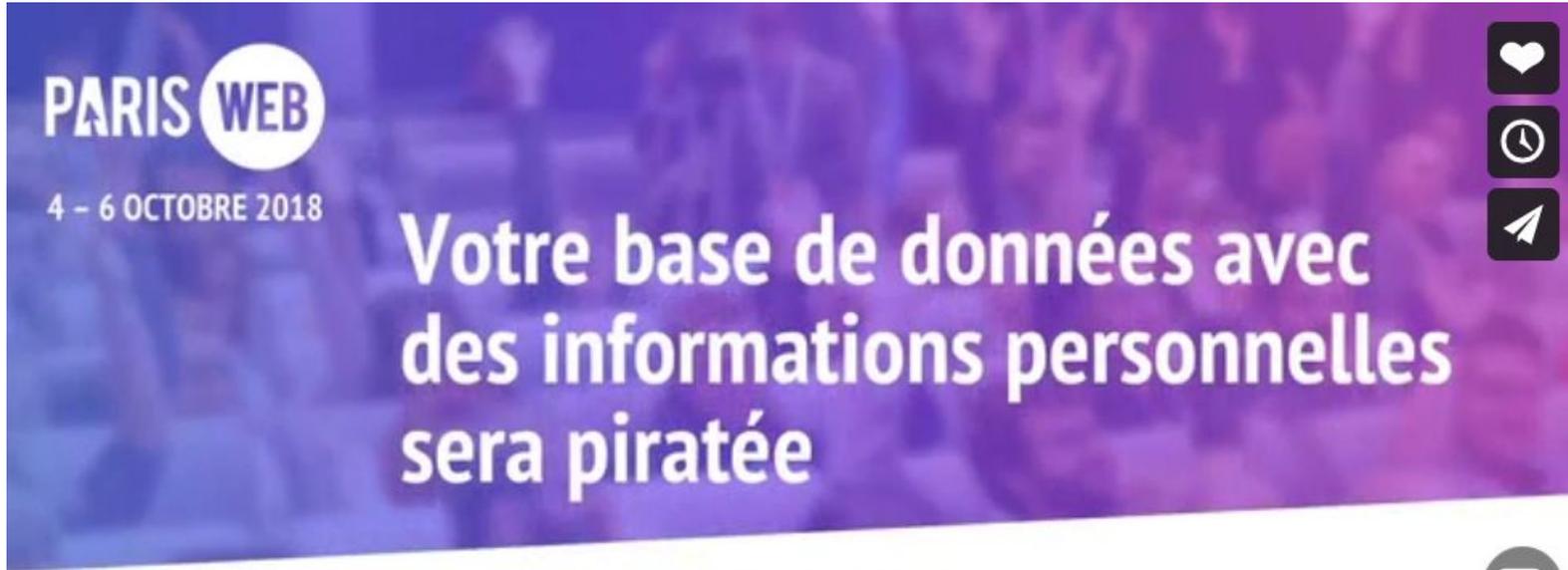
Cela pose-t-il des problèmes ?



Cela pose-t-il des problèmes ?



Cela pose-t-il des problèmes ?



PARIS WEB
4 - 6 OCTOBRE 2018

**Votre base de données avec
des informations personnelles
sera piratée**

Icons: Heart, Clock, Paper Plane

Stéphane Bortzmeyer



Retrouvez les vidéos de toutes nos conférences



00:00



vimeo

Cela pose-t-il des problèmes ?



The image shows a screenshot of a web browser displaying an article on the Le Monde website. The browser's address bar shows the URL: <https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/09/13/alibaba-il-est-impensable-pour-pekin-qu-une-entreprise-privee-detient-plus-de-donnees-sur-ses-concitoyens-que-lui>. The page features the Le Monde logo at the top center and a navigation menu with categories like ACTUALITÉS, PRÉSIDENTIELLE 2022, ÉCONOMIE, VIDÉOS, DÉBATS, CULTURE, M LE MAG, and SERVICES. The article is titled "Alibaba : « Il est impensable pour Pékin qu'une entreprise privée détienne plus de données sur ses concitoyens que lui »" and is written by Philippe Escande. The article text begins with "Le gouvernement chinois poursuit son offensive contre les puissants géants de l'Internet, et notamment Ant Financial, la filiale financière d'Alibaba, constate Philippe Escande, éditorialiste économique au « Monde »." The page also includes a "Chronique" section and a "Partage" (Share) button.

Alibaba : « Il est impensable pour Pékin qu'une entreprise privée détienne plus de données sur ses concitoyens que lui »

Le Monde

J. LE GOIC-AUFFRET

ACTUALITÉS ▾ PRÉSIDENTIELLE 2022 ▾ ÉCONOMIE ▾ VIDÉOS ▾ DÉBATS ▾ CULTURE ▾ M LE MAG ▾ SERVICES ▾

ÉCONOMIE • PERTES ET PROFITS

Sélections | Partage

CHRONIQUE

 Philippe Escande

Alibaba : « Il est impensable pour Pékin qu'une entreprise privée détienne plus de données sur ses concitoyens que lui »

Le gouvernement chinois poursuit son offensive contre les puissants géants de l'Internet, et notamment Ant Financial, la filiale financière d'Alibaba, constate Philippe Escande, éditorialiste économique au « Monde ».

Publié le 13 septembre 2021 à 11h29 - Mis à jour le 13 septembre 2021 à 17h21 | Lecture 1 min.

Cela pose-t-il des problèmes ?

Cours : LP USETIC - Analyse X Articles du journal Le Moni X Les soldats français victimi X Alibaba : « Il est impensab X « La 5G ne va résoudre auc X La reconnaissance faciale b X

← → ↻ https://www.lebigdata.fr/reconnaissance-faciale-bientot-interdite-ue

lebigdata.fr

Business Analytics Cloud Cybersécurité Quantique IA 5G Formations Evénements Entreprises Livres blancs

Accueil > Intelligence artificielle > La reconnaissance faciale bientôt interdite dans l'UE ?



La reconnaissance faciale bientôt interdite dans l'UE ?

Elina S. 25 juin 2021 Intelligence artificielle Ecrire un commentaire

Livres blancs

Bectle – Livre blanc La nouvelle ère du télétravail : tendances du travail distribué
21 octobre 2021

[Enquête] Cybersécurité : la France est-elle à la hauteur ?
18 octobre 2021

HTTP : guide complet sur le protocole essentiel au fonctionnement du Web
14 septembre 2021

Webinaires

12 octobre 2021
Data, comment la mettre au service de votre business ?

Cela pose-t-il des problèmes ?



The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.leparisien.fr/politique/paris-2024-pas-de-reconnaissance-faciale-aux-jo-23-11-2023>. The page features the Le Parisien logo and navigation links such as 'Menu', 'Journal', 'Se connecter', and 'S'abonner'. The main content area is titled 'Politique' and contains the headline 'Paris 2024 : pas de reconnaissance faciale aux JO'. Below the headline, a sub-headline reads 'INFO LE PARISIEN. Cette technologie qui fait polémique ne sera pas utilisée en 2024. Le gouvernement a tranché pour éviter un procès en surveillance généralisée.' At the bottom of the article, there is a large image showing a grid of facial recognition software outputs. Each output includes a small portrait of a person's face, a 'Track ID' number, and a timestamp. The timestamps are all from January 10, 2019, at various times of the day (e.g., 12:02:23, 10:18:57, 12:23:16, 12:23:07, 11:58:59, 12:11:20). The text '4 times' is also visible in the image, suggesting repeated detections of the same individual.

Paris 2024 : pas de reconnaissance faciale aux JO

INFO LE PARISIEN. Cette technologie qui fait polémique ne sera pas utilisée en 2024. Le gouvernement a tranché pour éviter un procès en surveillance généralisée.



Cela pose-t-il des problèmes ?

JO de Paris 2024 : le gouverneme...

https://www.liberation.fr/societe/police-justice/jo-de-paris-2024-le-gouvernement-abandonne-

Menu

Libération

Politique International CheckNews Culture Idées et Débats Société Enquêtes Environnement Economie

Se connecter S'abonner à Libération

Accueil / Société / Police / Justice

Vous êtes filmés

JO de Paris 2024 : le gouvernement abandonne la reconnaissance faciale

JO Paris 2024 dossier

Un temps évoquée, sujet à polémique, la reconnaissance faciale ne devrait finalement pas être utilisée par les autorités lors des Jeux olympiques de Paris en 2024.

Dans la même rubrique



Casserolade en plein conseil municipal : le maire de Saint-Etienne porte plainte

31 mai 2023

La Défenseure des droits demande la suppression de l'amende forfaitaire délictuelle

Police / Justice 31 mai 2023

Lobby du tabac : les multiples écrans de fumée d'une puissante industrie

Cela pose-t-il des problèmes ?

The screenshot shows a web browser window with multiple tabs. The active tab is titled "JO 2024 : la reconni...". The address bar shows the URL "https://www.lemonde.fr/sport/article/2022/11/23/jo-2024-la-reconnaissance-faciale". The page header features the "Le Monde" logo, a "Se connecter" button, and a subscription button for "5,49 €/mois". The navigation menu includes "ACTUALITÉS", "ÉCONOMIE", "VIDÉOS", "DÉBATS", "CULTURE", "LE GOÛT DU MONDE", and "SERVICES".

The article is categorized under "SPORT · JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024". The main headline is "JO 2024 : la reconnaissance faciale ne sera pas expérimentée durant les Jeux". The sub-headline reads: "Le ministère des sports a déclaré que le recours à la reconnaissance faciale était exclu par le projet de loi relatif à l'organisation des Jeux. Seules seront utilisées des caméras de vidéo-protection usant d'algorithmes « intelligents »." The article is dated "Publié le 23 novembre 2022 à 14h51, modifié le 23 novembre 2022 à 16h56" and has a "Lecture 1 min." indicator.

The article text begins with: "Le projet de loi relatif à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024, qui devrait être soumis au Parlement dans quelques semaines, « *exclut totalement et explicitement le recours à la reconnaissance faciale* », a déclaré le ministère des sports et des JOP au Parisien, mercredi 23 novembre." It continues: "Depuis plusieurs semaines, divers acteurs du dossier olympique, côté pouvoirs publics, assuraient qu'il n'y aurait pas de recours à cette technique durant l'événement de l'été 2024. Mais rien n'avait encore été officialisé, d'autres voix défendant, en coulisses, son usage, s'appuyant notamment sur un rapport sénatorial qui invitait".

On the right side of the page, there is a section for "Édition du jour" dated "jeudi 1 juin", featuring a thumbnail of the newspaper's front page with the headline "Le défi du patron de Wagner à l'Etat russe".

Cela pose-t-il des problèmes ?

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://www.lebigdata.fr/jo-2024-videosurveillance-ia>. The page features the lebigdata.fr logo and a navigation menu with categories like Business, Analytics, Data Center, Cloud, Stockage, Cybersécurité, IA, Formations, Evénements, Digital, and La fusée. The main content area displays an article titled "JO 2024 : le parlement approuve la reconnaissance faciale, tout savoir" with a sub-header "Accueil > Intelligence artificielle > JO 2024 : le parlement approuve la reconnaissance faciale, tout savoir". The article includes a large image of the Eiffel Tower and the Olympic rings, and a text block starting with "Le parlement a-t-il approuvé la reconnaissance faciale pour les JO 2024 ? La reconnaissance faciale en soi, non, mais plutôt la vidéosurveillance par l'IA. Les défenseurs des droits de l'homme estiment néanmoins que cette technologie implique toujours de graves problèmes de confidentialité." To the right, there are sections for "Livres blancs" and "Webinaires".

Business ▾ Analytics ▾ Data Center Cloud ▾ Stockage Cybersécurité ▾ IA Formations ▾ Evénements Digital ▾ La fusée ▾

Accueil > Intelligence artificielle > JO 2024 : le parlement approuve la reconnaissance faciale, tout savoir



JO 2024 : le parlement approuve la reconnaissance faciale, tout savoir

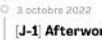
Elina S. · 24 mars 2023 · Intelligence artificielle, Sécurité · Ecrire un commentaire

Le parlement a-t-il approuvé la reconnaissance faciale pour les JO 2024 ? La reconnaissance faciale en soi, non, mais plutôt la vidéosurveillance par l'IA. Les défenseurs des droits de l'homme estiment néanmoins que cette technologie implique toujours de graves problèmes de confidentialité.

Livres blancs

-  Livre Blanc : Comment surmonter les obstacles du Cloud hybride ?
21 mars 2023
-  Pour quelles raisons adopter le cloud computing ?
22 février 2023
-  Livre Blanc : Les dernières solutions d'IA dans les technologies de reconnaissance d'image
8 février 2023

Webinaires

-  Webinar [Replay] – Cybercriminalité : Quelle stratégie adopter et comment implémenter une stratégie Zero Trust ?
28 novembre 2022
-  Formation gratuite en ligne : Découvrez gratuitement les services de bases de données et d'analyse dans Microsoft Azure
9 novembre 2022
-  [J-1] Afterwork avec Adobe : Et si vous
3 octobre 2022

Cela pose-t-il des problèmes ?



Clearview se fiche de la Cnil et continue d'aspirer tous les visages

Publié le 10 mai 2023 à 15h56

Tech Web Vie privée et données personnelles

Clearview se fiche de la Cnil et continue d'aspirer tous les visages

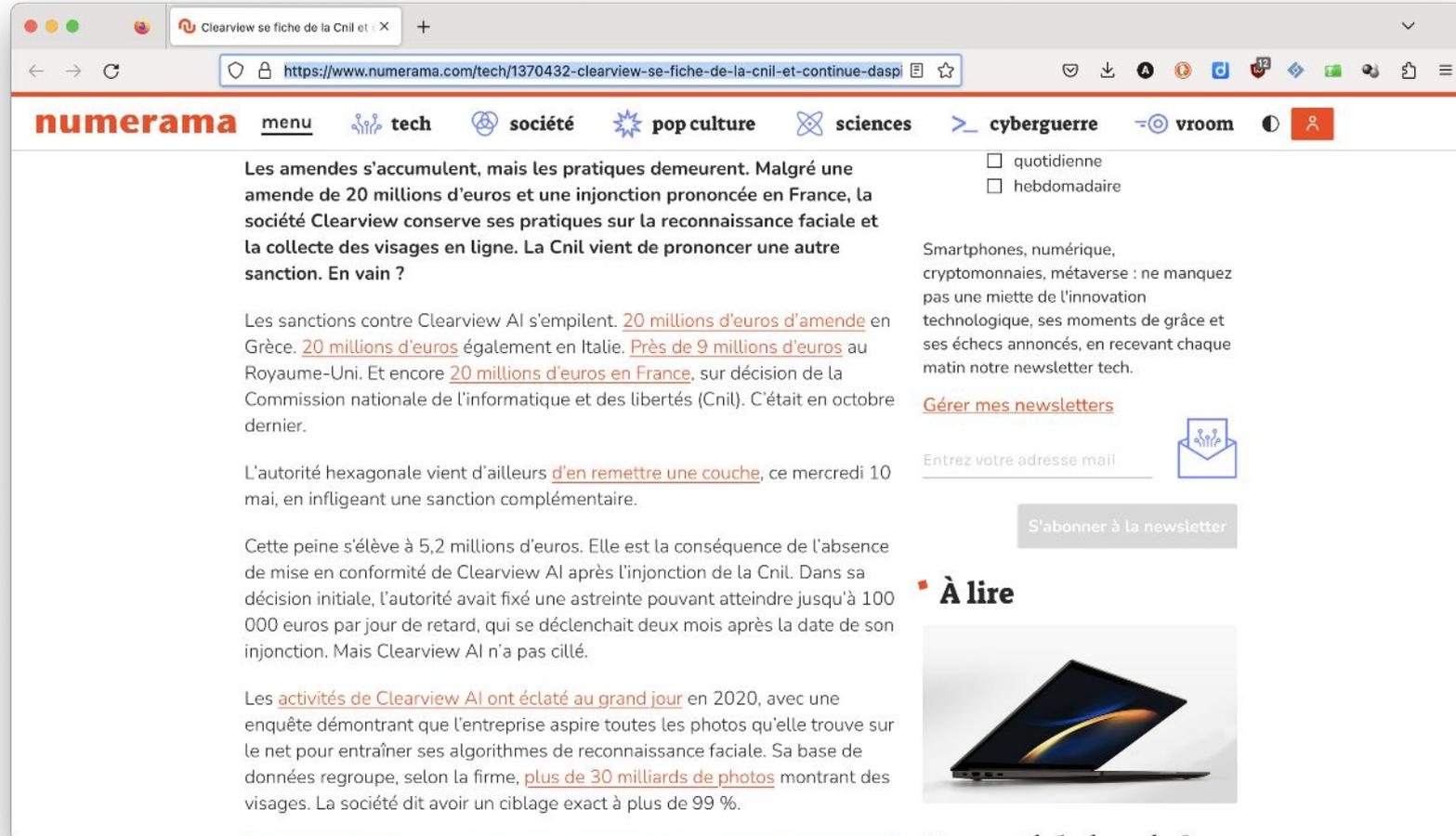
Parle à ma main

🕒 Temps de lecture : 2 min

 Julien Lausson



Cela pose-t-il des problèmes ?



Clearview se fiche de la Cnil et ...

https://www.numerama.com/tech/1370432-clearview-se-fiche-de-la-cnil-et-continue-daspi

numerama menu tech société pop culture sciences cyberguerre vroom

Les amendes s'accumulent, mais les pratiques demeurent. Malgré une amende de 20 millions d'euros et une injonction prononcée en France, la société Clearview conserve ses pratiques sur la reconnaissance faciale et la collecte des visages en ligne. La Cnil vient de prononcer une autre sanction. En vain ?

Les sanctions contre Clearview AI s'empilent. [20 millions d'euros d'amende](#) en Grèce. [20 millions d'euros](#) également en Italie. [Près de 9 millions d'euros](#) au Royaume-Uni. Et encore [20 millions d'euros en France](#), sur décision de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). C'était en octobre dernier.

L'autorité hexagonale vient d'ailleurs [d'en remettre une couche](#), ce mercredi 10 mai, en infligeant une sanction complémentaire.

Cette peine s'élève à 5,2 millions d'euros. Elle est la conséquence de l'absence de mise en conformité de Clearview AI après l'injonction de la Cnil. Dans sa décision initiale, l'autorité avait fixé une astreinte pouvant atteindre jusqu'à 100 000 euros par jour de retard, qui se déclenchait deux mois après la date de son injonction. Mais Clearview AI n'a pas cillé.

Les [activités de Clearview AI ont éclaté au grand jour](#) en 2020, avec une enquête démontrant que l'entreprise aspire toutes les photos qu'elle trouve sur le net pour entraîner ses algorithmes de reconnaissance faciale. Sa base de données regroupe, selon la firme, [plus de 30 milliards de photos](#) montrant des visages. La société dit avoir un ciblage exact à plus de 99 %.

quotidienne
 hebdomadaire

Smartphones, numérique, cryptomonnaies, métaverse : ne manquez pas une miette de l'innovation technologique, ses moments de grâce et ses échecs annoncés, en recevant chaque matin notre newsletter tech.

[Gérer mes newsletters](#)

Entrez votre adresse mail

S'abonner à la newsletter

À lire



Cela pose-t-il des problèmes ?

The screenshot shows a web browser with several tabs open. The active tab is titled « Les solutions existent ». The address bar shows the URL https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/11/20/les-solutions-exist... The page header features the Le Monde logo and the name J. LE GOIC-AUFFRET. The navigation menu includes ACTUALITÉS, PRÉSIDENTIELLE 2022, ÉCONOMIE, VIDÉOS, DÉBATS, CULTURE, M LE MAG, and SERVICES. The article is categorized under DÉBATS and is part of a TRIBUNE Collectif. The main title of the article is « Les solutions existent pour construire un Web décentralisé et démocratique dans le monde de l'après-Covid-19 ». A summary paragraph states: Un collectif d'acteurs du numérique, de l'entreprise, du syndicalisme et des collectivités locales plaide, dans une tribune au « Monde », pour rendre possible l'échange de données, afin de briser le monopole des géants du numérique. The article was published on November 20, 2020, at 11h42, and last updated on November 27, 2020, at 14h23. It has a reading time of 4 minutes.

Cours : LP USETIC - Ana X | Articles du journal Le M X | Les soldats français vict X | Alibaba : « Il est imper X | « Les solutions existent X

https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/11/20/les-solutions-exist...

Le Monde

Consulter le journal

J. LE GOIC-AUFFRET

ACTUALITÉS | PRÉSIDENTIELLE 2022 | ÉCONOMIE | VIDÉOS | DÉBATS | CULTURE | M LE MAG | SERVICES

DÉBATS

Sélections | Partage

TRIBUNE
Collectif

« Les solutions existent pour construire un Web décentralisé et démocratique dans le monde de l'après-Covid-19 »

Un collectif d'acteurs du numérique, de l'entreprise, du syndicalisme et des collectivités locales plaide, dans une tribune au « Monde », pour rendre possible l'échange de données, afin de briser le monopole des géants du numérique.

Publié le 20 novembre 2020 à 11h42 - Mis à jour le 27 novembre 2020 à 14h23 | Lecture 4 min.

Cela pose-t-il des problèmes ?

- Les algorithmes ne sont **ni éthiques, ni neutres, ni scientifiques, ni parfaits,**
- Ce sont des réponses à **commandes humaines, réalisées par des humains,**
- C'est **difficile d'effacer** des données numériques,
- Le traitement informatique, c'est l'industrialisation du traitement des données à grande échelle.

Que faire ?

Que faire ?

« Une société dans laquelle les gens peuvent être surveillés à tout moment est une société qui pousse à la conformité, l'obéissance et la soumission, et c'est pourquoi tous les tyrans recherchent un tel système. À l'inverse, et c'est plus important encore, c'est uniquement dans le cadre de la vie privée, de l'intimité, la possibilité d'aller quelque part où nous pouvons penser, raisonner, interagir et penser sans le jugement ni le regard des autres, que nous pouvons explorer, être créatifs et exprimer notre dissidence. C'est pourquoi, si nous acceptons de vivre au sein d'une société dans laquelle nous sommes surveillés en permanence, nous acceptons de fait que l'essence de la liberté humaine soit complètement bridée. »

Glen Greenwald, journaliste

Que faire ?

*« Editer des kilomètres de charte ne suffit plus. Il est temps d'être pragmatique et de s'entendre, non pas sur des grands principes, mais sur les compromis concrets que nous sommes prêts à concéder au "**trilemme éthique**", celui qui fait entrer en conflit vie privée, sécurité et transparence. »*

Jean-Gabriel Ganascia, informaticien, Philosophe

Que faire ?

« Il y a une véritable urgence à débattre car certains choix, par exemple en matière de reconnaissance faciale, seront irréversibles en termes de libertés. La difficulté actuelle est que la société civile numérique n'existe pas, ou pas encore. Il faut créer cette agora. »

Jacques-François Marchandise, Fing

Que faire ?

« Vous avez un site Web qui collecte des données, par exemple via un formulaire ? Ces données contiennent des informations personnelles ? (Rappelez-vous que ce n'est pas parce que le nom de l'utilisateur n'apparaît pas que ce n'est pas une donnée personnelle.) Eh bien, **vos données seront piratées** un jour, c'est certain. Si vous pensez que non, c'est que vous êtes plus fort en sécurité que Sony, Equifax, l'Express et Yahoo.

La question n'est donc pas d'empêcher le piratage, mais « **que faire avant** » et « **que faire pendant** ». Avant, vous **devez** vous habituer à **récolter moins de données**, principe déjà posé par la **loi Informatique et Libertés... en 1977**. Vous avez vraiment besoin du genre de l'utilisateur ? Et de sa date de naissance ? Et de son numéro de téléphone ? Et, si oui, vous avez vraiment besoin de le garder aussi longtemps ? **Moins de données, c'est aussi moins d'ennuis POUR VOUS.** »

Stéphane Bortzmeyer, ingénieur à l'AFNIC

Que faire ?

These programs
were never
about terrorism:

they're about
economic
spying, social
control, and
diplomatic
manipulation.

They're about
power.



Que faire ?

Google se voit proposer l'ancien QG de la Stasi

Google se voit proposer l'ancien QG de la Stasi pour y installer son siège à Berlin

Le géant de l'internet a dû renoncer à s'implanter dans une friche industrielle de l'ouest de la capitale allemande face à la colère d'un collectif d'habitants baptisé "Fuck off Google".



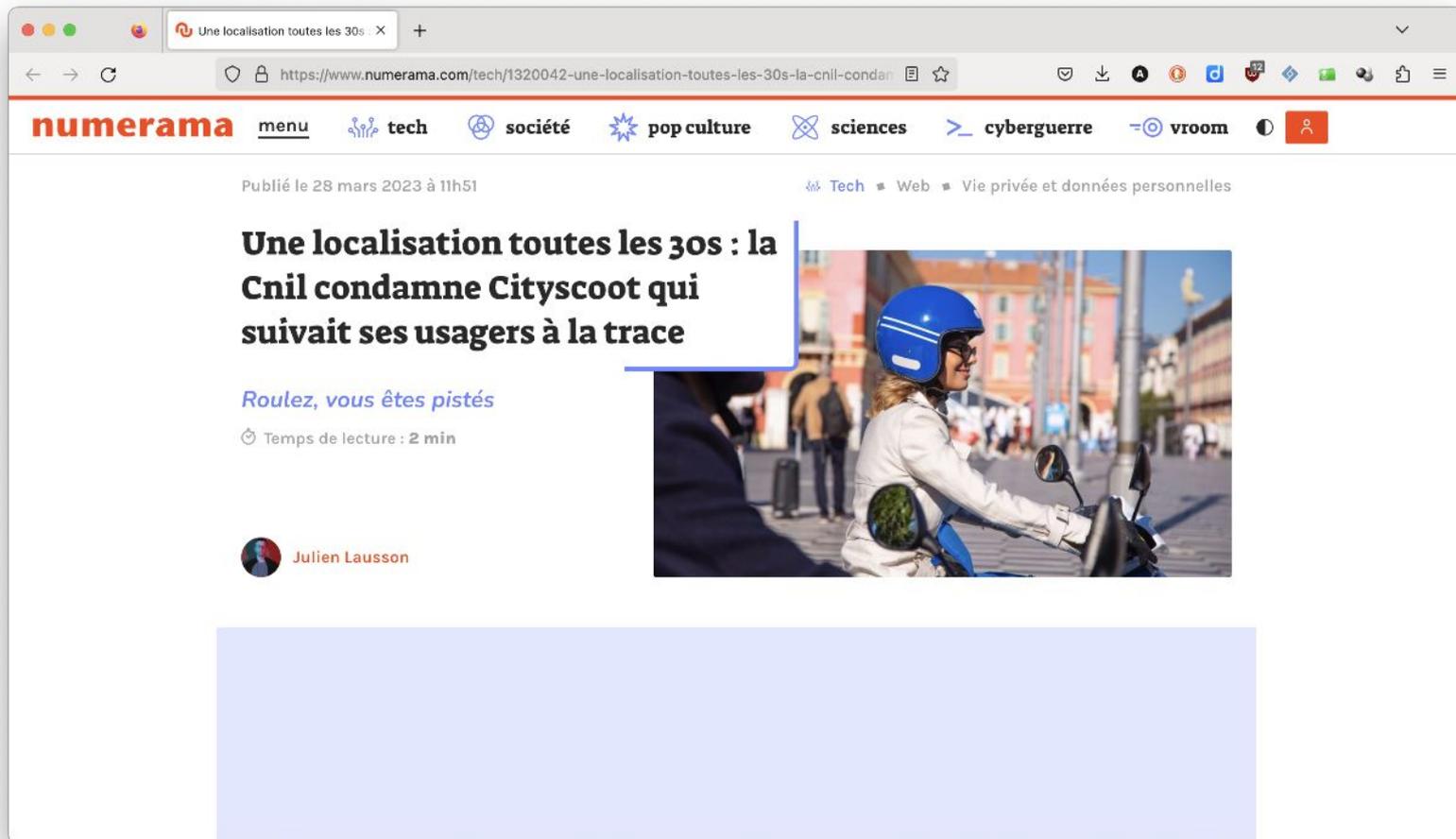
Que faire ?

The image shows a browser window displaying the website 'Dégooglisons Internet'. The browser's address bar shows the URL 'https://degooglisons-internet.org/fr/'. The website's navigation bar includes the 'Framasoft' logo and links for 'Logiciel libre', 'Culture libre', 'Services libres', 'Nous suivre', 'À propos', 'Faire un don ?', and 'MyFrama'. A 'Langue' dropdown menu is visible in the top right corner. The main content area features a large, colorful illustration of a group of diverse people gathered around a campfire at night. Three callout bubbles are overlaid on the illustration:

- Red bubble (left):** Les géants du web centralisent nos vies numériques en échange de leurs services
- Green bubble (center):** Les communautés du logiciel libre offrent des services alternatifs éthiques
- Purple bubble (right):** Le réseau Framasoft souhaite le démontrer en les hébergeant

The illustration depicts a group of people of various ethnicities and ages gathered around a campfire. Some are playing instruments, others are holding drinks, and one is holding a unicorn. In the foreground, there are various objects including a box with the Amazon logo, a large black pot, and a yellow smiley face character. The background shows a night sky with a full moon and a forest.

Que faire ?



Une localisation toutes les 30s

https://www.numerama.com/tech/1320042-une-localisation-toutes-les-30s-la-cnil-condan

numerama [menu](#) [tech](#) [société](#) [pop culture](#) [sciences](#) [cyberguerre](#) [vroom](#)

Publié le 28 mars 2023 à 11h51 [Tech](#) [Web](#) [Vie privée et données personnelles](#)

Une localisation toutes les 30s : la Cnil condamne Cityscoot qui suivait ses usagers à la trace

Roulez, vous êtes pistés

🕒 Temps de lecture : 2 min

 **Julien Lausson**



Que faire ?

Au travail :

- on ne fiche pas,
- on respecte les droits universels des humains,
- on en parle,
- on applique la RGPD et, si la loi change,
- on résiste dans le sens de la protection des individus.

Que faire ?

Dans la vie privée :

- on s'informe et on informe,
- on respecte les droits universels des humains,
- on en parle,
- on fait appliquer la RGPD,
- on résiste.

Que faire ?

Quelques films :

- Snowden
- Citizen Four
- Nothing to hide

Que faire ?

Dans la vie privée et au travail :

- on utilise DuckDuck Go ou Qwant
- on utilise Mastodon, pixelfed, peertube ou diaspora
- on refuse de se faire fiché
- on demande à se faire dé-fiché
- on fait jouer ses droits.

Que faire ?

Dans la vie privée et au travail :

- On agit collectivement

Le RGPD

- Le règlement général sur la protection des données

La structure Ressource

The logo for CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) is displayed in a bold, blue, sans-serif font. The letters 'C', 'N', 'I', and 'L' are large and closely spaced. A small red square is positioned to the right of the final 'L', serving as a period or a distinctive graphic element.

Protéger les données personnelles, accompagner l'innovation,
préserver les libertés individuelles

Le RGPD

The image shows a browser window displaying the CNIL website. The browser's address bar shows the URL <https://www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd>. The page header includes navigation links: MÉDIATHÈQUE | GLOSSAIRE | BESOIN D'AIDE | PRESSE | FR - EN | GESTION DES COOKIES. The CNIL logo is prominently displayed, along with the tagline "Protéger les données personnelles, accompagner l'innovation, préserver les libertés individuelles". There are two buttons: "PARTICULIER" (blue) and "JE SUIS UN PROFESSIONNEL" (red). Below the logo, there are social media icons for Facebook and Twitter, and a search icon. The main content area has a breadcrumb "Comprendre le RGPD" and a title "Comprendre le RGPD" with a printer icon. The introductory text reads: "Le règlement général sur la protection des données (RGPD) responsabilise les organismes publics et privés qui traitent leurs données. Vous collectez ou traitez des données personnelles ? Adoptez les bons réflexes !". Below this, there are two columns: "De quoi parle-t-on ?" and "Les bons réflexes". The first column contains the text: "Donnée personnelle, traitement de données, RGPD, de quoi s'agit-il ? Êtes-vous concerné ?". The second column contains: "Collecter et traiter des données personnelles implique de prendre des mesures pour garantir une utilisation de ces données respectueuse de la". A red button labeled "> BESOIN D'AIDE" is visible at the bottom right of the page.

Comprendre le RGPD | CNIL

[https://www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd](#) 90%

MÉDIATHÈQUE | GLOSSAIRE | BESOIN D'AIDE | PRESSE | FR - EN | GESTION DES COOKIES

CNIL. PARTICULIER JE SUIS UN PROFESSIONNEL

Protéger les données personnelles, accompagner l'innovation, préserver les libertés individuelles

MA CONFORMITÉ AU RGPD | THÉMATIQUES | TECHNOLOGIES | TEXTES OFFICIELS | LA CNIL |

Comprendre le RGPD

Comprendre le RGPD

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) responsabilise les organismes publics et privés qui traitent leurs données. Vous collectez ou traitez des données personnelles ? Adoptez les bons réflexes !

De quoi parle-t-on ? **Les bons réflexes**

Donnée personnelle, traitement de données, RGPD, de quoi s'agit-il ? Êtes-vous concerné ?

Collecter et traiter des données personnelles implique de prendre des mesures pour garantir une utilisation de ces données respectueuse de la

> BESOIN D'AIDE

Adopter les six bons réflexes

Ces 6 réflexes reprennent des notions ou principes qui peuvent vous être utiles pour sensibiliser votre entourage professionnel à la protection des données personnelles.

Adopter les six bons réflexes



1 - Ne collectez que les données vraiment nécessaires pour atteindre votre objectif.

- Les données sont collectées pour **un but bien déterminé** et légitime et ne sont pas traitées ultérieurement de façon incompatible avec cet objectif initial.
- Le principe de finalité **limite** la manière dont vous pourrez utiliser ou réutiliser ces données dans le futur et évite la collecte de données « au cas où ».
- Le principe de minimisation **limite la collecte** aux seules données strictement nécessaires à la réalisation de votre objectif.

Adopter les six bons réflexes

2 - Soyez transparent

Les individus doivent conserver la maîtrise des données qui les concernent.

- Cela suppose qu'ils soient **clairement informés** de l'utilisation qui sera faite de leurs données dès leur collecte.
- Les données ne peuvent **en aucun cas être collectées à leur insu.**
- Les personnes doivent également être **informées de leurs droits** et des modalités d'exercice de ces droits.



Adopter les six bons réflexes

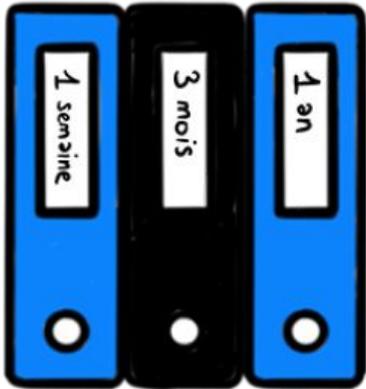
3 - Organisez et facilitez l'exercice des droits des personnes



- **Vous devez organiser des modalités permettant aux personnes d'exercer leurs droits** et répondre dans les meilleurs délais à ces demandes de consultation ou d'accès, de rectification ou de suppression des données, voire d'opposition, sauf si le traitement répond à une obligation légale (par exemple, un administré ne peut s'opposer à figurer dans un fichier d'état civil).
- Ces droits doivent pouvoir s'exercer **par voie électronique** à partir d'une adresse dédiée.

Adopter les six bons réflexes

4 - Fixez des durées de conservation



- **Vous ne pouvez pas conserver les données indéfiniment.**
- Elles ne sont conservées en « base active », c'est-à-dire la gestion courante, **que le temps strictement nécessaire à la réalisation de l'objectif** poursuivi.
- Elles doivent être par la suite **détruites, anonymisées ou archivées** dans le respect des obligations légales applicables en matière de conservation des archives publiques.

Adopter les six bons réflexes



5 - Sécurisez les données et identifiez les risques

- Vous devez **prendre toutes les mesures utiles pour garantir la sécurité des données** : sécurité physique ou sécurité informatique, sécurisation des locaux, armoires et postes de travail, gestion stricte des habilitations et droits d'accès informatiques.
- Cela consiste aussi à s'assurer que **seuls les tiers autorisés** par des textes ont accès aux données.
- Ces mesures **sont adaptées** en fonction de la sensibilité des données ou des risques qui peuvent peser sur les personnes en cas d'incident de sécurité.

Adopter les six bons réflexes

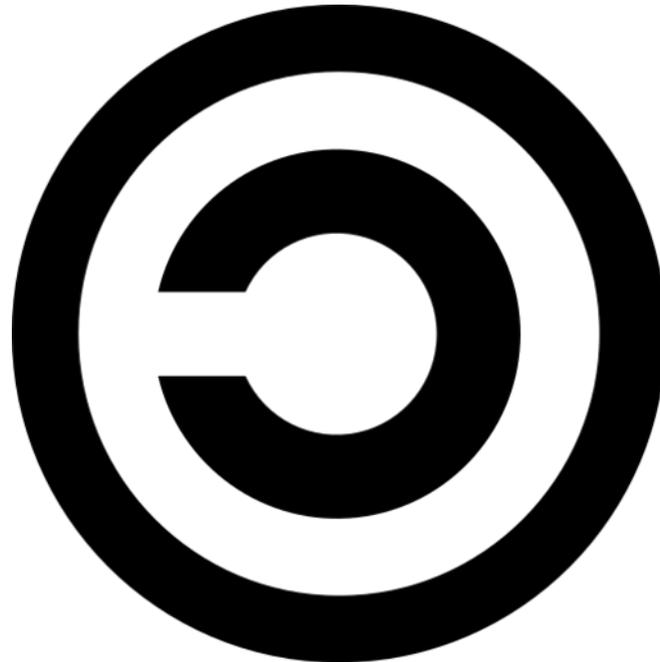
6 - Inscrivez la mise en conformité dans une démarche continue

- La conformité n'est **pas gravée dans le marbre** et figée.
- Elle dépend du **bon respect au quotidien** par les agents, à tous les niveaux, des principes et mesures mis en oeuvre.
- **Vérifiez régulièrement** que les traitements n'ont pas évolué, que les procédures et les mesures de sécurité mises en place sont bien respectées et **adaptez-les si besoin**.



Merci de votre attention

Avez-vous des questions ? Des remarques ?



Clip Das Radial